

Réf: Dossier 353414

Avis de constitution

SOCIETE « ANWAR 92 INTERNATIONAL »

Siège Abidjan commune d'Anyama non loin de la morgue, lot 28 ilot 223, 22 BP 1371 Abidjan 22, Lot 28, Ilot 223

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANWAR 92 INTERNATIONAL »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT
- LOGISTIQUE
- BTP
- VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
- IMPORT-EXPORT
- PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan commune d'Anyama non loin de la morgue, lot 28 ilot 223, 22 BP 1371 Abidjan 22, Lot 28, Ilot 223

Dirigeant(s) M MAKATIGUI YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10946 du 23/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65412/GTCA/RC/2024 du 23/10/2024

